Logo de votre organisme

(si citoyen, supprimer cette section)

 Municipalité, date

|  |  |
| --- | --- |
| **Mme Isabelle Charest****Députée de Brome-Missisquoi,**Isabelle.Charest.BRMI@assnat.qc.caTélécopieur : 450 263-6584 | **M. Jean Boulet**Ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité socialeministre@mtess.gouv.qc.ca Télécopieur : 418 643-2802 |

**Appui pour des mesures d’urgence aux personnes assistées sociales**

Comme nombreux organismes à travers la province, nom de votre organisme ou votre nom, joint sa voix à Action Plus Brome-Missisquoi et au Front Commun des Personnes Assistées Sociales (FCPASQ) pour exiger une cohérence dans l’aide apportée à la population. Un support suffisant est demandé pour aider les personnes sans emploi à faire face à la crise sanitaire. Nous rappelons unanimement que ces personnes doivent composer avec des obstacles supplémentaires pour s’adapter en situation de crise, tel que nous le vivons actuellement avec la COVID-19 et que le ministère mettrait actuellement ces personnes à risque.

Selon les groupes communautaires, le gouvernement doit faire preuve de souplesse administrative et doit mettre rapidement en place des mesures visant à augmenter les ressources financières des personnes les plus vulnérables afin de leur permettre de suivre les consignes de santé publique et de protéger leur santé, déjà beaucoup éprouvées par le manque de moyens, un stress permanent et un quotidien épuisant.

Notons que les stratégies généralement utilisées par les personnes assistées sociales sont mises à mal en ces temps difficile. Pensons aux ressources d’aide alimentaire, aux stratégies d’entraide avec d’autres personnes, à l’achat de médicaments, à la possibilité de faire quelques réserves en cas de quarantaine, de se faire livrer des aliments à domicile, de faire face à des pénuries d’aliments et produits, à la hausse des prix de certains produits, à l’impossibilité de gagner un revenu de travail jusqu’à 200$ par mois.

Pour toutes ces raisons, nom de votre organisme ou votre nom ainsi que les groupes communautaires demandent que les mesures suivantes soient mises en place de façon urgente :

- la remise à l’ensemble des prestataires d’une prestation spéciale pour permettre l’atteinte du plus haut montant de prestation actuel.

- la suspension de la catégorie « sans contrainte à l’emploi » durant la crise sanitaire.

- l’ajustement des limites d’avoir liquides au seuil de la solidarité sociale pour tous les prestataires.

- l’assouplissement au niveau des coupures de dons pour favoriser la solidarité.

- l’assouplissement du traitement administratif des dossiers, notamment la suspension de demandes de documents qui entraîneraient des déplacements.

De manière plus large, l’élargissement du programme de solidarité sociale est demandé afin qu’elle se transforme en un réel revenu de base afin de ne plus laisser les personnes assistées sociales dans la misère.

Signature

Fonction (s’il y a lieu)

Organisme (s’il y a lieu)